

Ville d'Allauch



ENFANCE

Service minimum prioritaire dans les écoles

Au lendemain de l'annonce des nouvelles restrictions, la « Cellule municipale de crise Covid-19 » a été réactivée dès ce jeudi pour faire face à la nouvelle période de confinement qui sera en vigueur du samedi 3 avril au dimanche 2 mai prochain.

Selon les directives de l'éducation nationale, les élèves de maternelle et d'élémentaire travailleront en distanciel entre le 6 et le 9 avril 2021.

A partir du 12 avril et jusqu'au 23 avril inclus, les enfants seront en vacances de printemps.

Reprise de l'école programmée le lundi 26 avril 2021.

Publié le 06 avril 2021

Un accueil limité dans les écoles (jusqu'au 9 avril) puis dans le centre aéré (du 12 au 23 avril) sera néanmoins assuré pour les enfants des soignants et de quelques autres professions prioritaires ([liste en pièce-jointe](#)) qui ne peuvent pas télétravailler.

Cet accueil entièrement gratuit se fera au sein de deux groupes scolaires (Le Logis-neuf et La Pounche) puis aux Gonagues pour le centre aéré.

Si un des deux parents est concerné et que vous avez besoin de mettre votre enfant à l'école, il faut contacter très rapidement l'enseignant de votre enfant par les moyens de communication que vous utilisez habituellement avec lui ou par SMS.

Pour des raisons d'organisation, **essayez de vous inscrire auprès de lui le plus tôt possible et n'oubliez pas d'amener le mardi 6 avril l'attestation sur l'honneur justifiant votre profession ([document en pièce-jointe](#)).**

Le regroupement des élèves au sein des deux groupes scolaires se fera ainsi :

1^{ère} école de rattachement : le Logis-Neuf maternelle et élémentaire pour les élèves des écoles du logis-neuf, des Gonagues et de Pié d'Autry.

2^{ème} école de rattachement : La Pounche élémentaire, la maternelle de la Farandole et la maternelle Simonne Charlet pour les élèves de la Pounche, d'Allauch Village et de Val Fleuri.

A la demande de Monsieur le Maire, les heures d'ouverture des écoles concernées seront les mêmes qu'habituellement (de 7h30 à 18h30) et la restauration sera assurée par la Cuisine centrale.

Les moyens humains et matériels seront renforcés pour chacune des structures (groupe de 10 élèves pour les maternelles et 15 pour les élémentaires maximum, renforcement du nettoyage des classes et des zones de contact...).

Pour le retour en classe à partir du 26 avril, les tests salivaires seront mis en place et une nouvelle distribution de masques adaptés aux enfants sera organisée.

Toutes les équipes municipales sont mobilisées pour apporter les réponses et l'accompagnement le plus adapté à l'ensemble des Allaudiens.

Le service Education reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Tél : 04 86 67 46 25

D'ALLAUCH

1 Place Pierre Bellot

13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :

8h30 > 12h30 - 14h > 18h

Vendredi :

8h30 > 12h - 14h > 17h30

Samedi :

8h30 > 12h